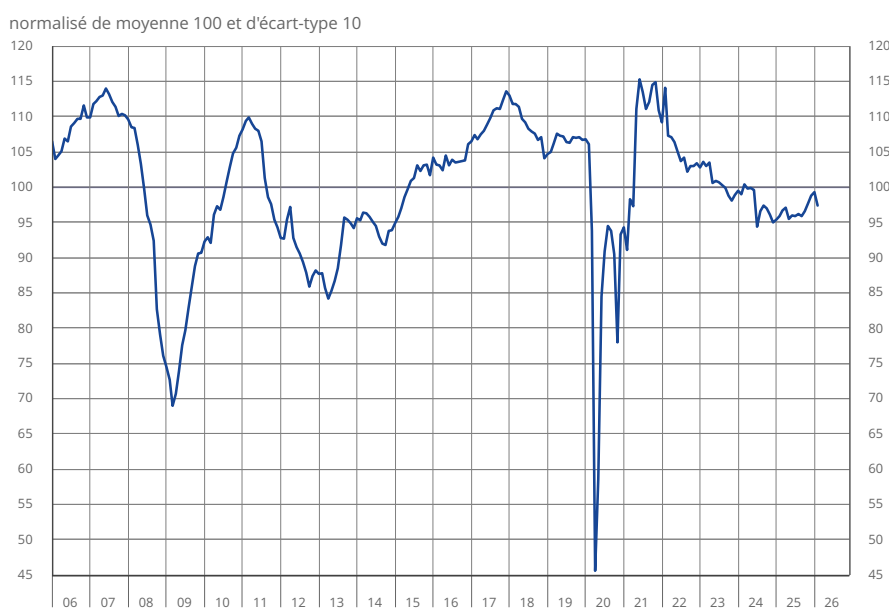


En février 2026, l'indicateur synthétique du climat des affaires, calculé à partir des réponses des chefs d'entreprise des principaux secteurs d'activité marchands perd deux points : à 97, il s'éloigne de son niveau moyen (100). Celui du climat de l'emploi perd un point et s'établit nettement en deçà de sa moyenne de longue période.

En février 2026, l'indicateur de climat des affaires se replie

En février 2026, l'indicateur synthétique du climat des affaires en France perd deux points. À 97, il s'éloigne de sa moyenne de longue période (100). Le climat des affaires se dégrade dans l'industrie et les services, plus légèrement dans le commerce de détail, et reste stable dans le bâtiment.

Indicateur du climat des affaires France



Source : Insee.

En février 2026, le climat des affaires se replie dans l'industrie. À 102, l'indicateur synthétique perd trois points, retrouve son niveau de décembre 2025, mais reste au-dessus de sa moyenne de longue période (100). Cela résulte principalement de la baisse des soldes relatifs à la production passée et prévue, et du repli du solde sur les carnets de commande globaux.

Le climat des affaires se dégrade aussi dans les services et tous les sous-secteurs y contribuent. Après deux mois de stabilité, l'indicateur synthétique perd trois points : à 95, il s'éloigne de sa moyenne de long terme (100).

Le climat des affaires diminue légèrement dans l'ensemble constitué du commerce de détail et du commerce et de la réparation d'automobiles. À 98, l'indicateur synthétique perd un point et s'éloigne de sa moyenne de longue période (100).

Enfin, le climat des affaires est stable dans le bâtiment. À 97, l'indicateur synthétique reste inférieur à sa moyenne de long terme (100). L'opinion des entrepreneurs du bâtiment sur leur activité prévue est stable, tandis que celle sur l'activité passée baisse légèrement.

Indicateurs du climat des affaires et du climat de l'emploi

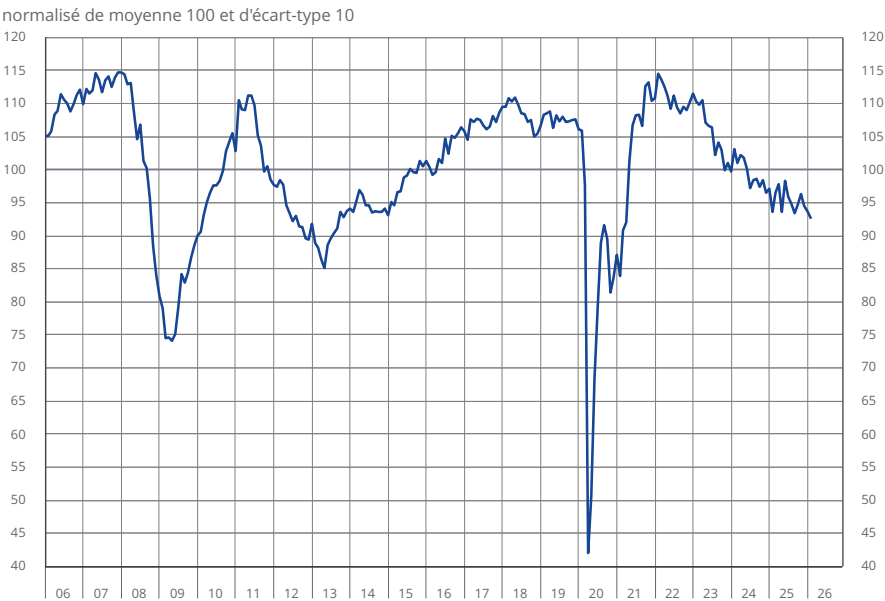
	Oct. 25	Nov. 25	Déc. 25	Jan. 26	Fév. 26
Indicateurs du climat des affaires					
France	97	98	99	99	97
Industrie	101	98	102	105	102
Bâtiment	96	95	97	97	97
Services	95	98	98	98	95
Commerce de détail *	99	97	104	99	98
Commerce de gros		98		100	
Emploi					
	95	96	94	94	93

* y compris comme ce et réparation automobiles.
Source : Insee, enquêtes de conjoncture.

Le climat de l'emploi s'assombrit de nouveau

En février 2026, l'indicateur synthétique du climat de l'emploi perd un point, à 93, et se situe nettement sous sa moyenne de long terme (100). Cela résulte principalement de la dégradation des soldes sur les effectifs prévus dans les services (hors intérim).

Indicateur du climat de l'emploi France



Source : Insee.

Révisions

L'indicateur du climat de l'emploi de janvier a été révisé à la hausse d'un point (après arrondi). Cette révision s'explique par l'intégration de réponses tardives d'entreprises. Les autres indicateurs synthétiques de climat ne sont pas révisés (après arrondi).

Pour en savoir plus

L'indicateur de climat France vise à résumer l'information fournie par les enquêtes de conjoncture dans l'industrie, les services, le commerce (de détail et de gros) et le bâtiment. Il est construit à partir des vingt-six soldes d'opinion utilisés dans le calcul des climats sectoriels, selon une méthode dynamique pour permettre l'intégration des indicateurs bimestriels du commerce de gros.

L'indicateur de climat de l'emploi est obtenu à partir des 10 soldes sur les effectifs, passés et prévus, des enquêtes dans l'industrie, les services, le commerce de détail et le bâtiment. Les soldes relatifs à l'emploi dans les services repris dans l'indicateur de climat de l'emploi distinguent les services hors intérim des agences d'intérim ; pour ces dernières, les soldes sur les effectifs passés et prévus ne sont pas pondérés, contrairement aux autres secteurs.

Les enquêtes dans l'industrie, l'industrie du bâtiment, le commerce de détail et le commerce et la réparation d'automobiles et les services font partie du programme européen harmonisé d'enquêtes de conjoncture, financé en partie par la Commission européenne.

Les réponses à ces enquêtes ont été collectées entre le 27 janvier et le 19 février 2026 ; l'essentiel des entreprises répondent lors des deux premières semaines de collecte.

Prochaine publication : le 26 mars 2026 à 8h45.

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous sur Bluesky (@Insee.fr) et sur X (@InseeFr)



Institut national de la statistique et des études économiques
88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex
Direction de la publication : Fabrice Lengart
ISSN 0151-1475